Chien-Loup Check List

Version 2 (10 Avril 2016)

Quelques pistes indispensables sur le chemin du Chien-Loup Tchécoslovaque

Faire le choix d'accueillir un Chien Loup Tchécoslovaque (CLT) n'est pas une décision à prendre à la légère. Pour vous aider à en oublier le moins possible dans cette aventure qui vous engagera pour des années de vie avec votre chien, voici un petit aide-mémoire des choses les plus importantes à ne pas oublier, au fur et à mesure.

Des bribes d'informations sont données en italique au long de ce document. Il s'agit en général du minimum pour justifier de se renseigner, ce document n'est pas exhaustif, loin de là!

1 Longtemps à l'avance (un an au moins)

Je me renseigne sur les particularités du CLT

sur son caractère et son allure

- Je suis allé sur le site du CBEI¹ et j'ai consulté attentivement la fiche et le standard du chien-loup tchécoslovaque.
 - Le "standard" est le document qui recense les caractéristiques d'une race. Le connaître au moins en partie permet d'avoir une base sur laquelle échanger avec les propriétaires (avertis) comme avec les éleveurs.
- Je me suis rapproché de plusieurs propriétaires de CLT issus de différents élevages pour en parler avec eux.

Chaque CLT, et chaque maître, ont leur particularités. Rencontrer plusieurs maîtres et plusieurs chiens permet de se faire une idée plus fidèle de ce que peuvent être les CLT

– Maître :			
Chien:			
Élevage :			
Ŭ.			

¹http://www.cbei.fr

α .	
Chien:	
Élevage :	
– Maître :	
Chien:	
Élevage :	
– Maître :	
Chien:	
Élevage :	
– Maître :	
Chien:	
Élevage :	
Ces visites doivent être unique	CLT avec lesquels on discute. ement des "prises de contact" pour s'informer ! gager trop tôt, il est prudent de ne prendre avec t –pour le moment–.
Élava go	
Élevage :	
Élevage :	
Élevage :	
– Elevage :	
– Élevage :– Élevage :	

Sur la

Comme tous les chiens, les CLT est sujet à des maladies, et des malformations éventuelles, qui peuvent être évitées (ou rendues aussi rares que possible) grâce à une sélection rigoureuse de la part de l'éleveur.

• Je me renseigne sur la "MD" (Myélopathie Dégénérative).

La MD est une paralysie évolutive (comme la myopathie de l'homme) qui se déclenche souvent à partir du train arrière et ne peut pas être soignée. Elle est entièrement d'origine génétique, peut être dépistée de façon fiable, et évitée par la sélection des reproducteurs

• Je me renseigne sur la "Dysplasie" et sur les précautions à prendre pendant la croissance du chien.

Les dysplasies du coude et de la hanche sont partiellement héréditaires, et peuvent contribuer à des douleurs articulaires chez le chien au fil du temps. Elle ne peut pas être dépistée de façon fiable à la naissance, mais des radios de dépistage permettent de sélectionner les reproducteurs qui ont le moins de chances de transmettre la part héréditaire.

• Je me renseigne sur le "nanisme hypophysaire".

L'hypophyse produit l'hormone de croissance. Le nanisme hypophysaire est une défaillance de l'hypophyse qui cause de multiples problèmes de santé liés à la croissance et au développement du chien. Elle est entièrement d'origine génétique, peut être dépistée de façon fiable, et évitée par la sélection des reproducteurs.

• Je m'informe auprès de mon vétérinaire sur l'intérêt de la stérilisation

Beaucoup croient encore –à tort– qu'il convient de faire faire des petits à son
chien pour qu'il soit en bonne santé. C'est faux, un chien stérilisé n'a aucun
problème de santé s'il n'a jamais reproduit. Le meilleur interlocuteur à ce sujet
reste votre vétérinaire. (S'il vous déconseille la stérilisation, demandez lui ses
raisons!)

Je me renseigne sur le monde du chien

- Je sais comment un chien obtient sa confirmation et ce que cela représente
- Je trouve et je rend visite à quelques clubs canins près de chez moi Le CLT est avant tout un chien de travail. Certains arrivent à s'en passer,

mais faire une activité régulière avec un CLT aide souvent à le stabiliser. Par ailleurs, un ou des moniteurs ouverts à la discussion pourront vous aider à mieux comprendre votre futur chien (S'ils ne sont pas enfermés dans des méthodes trop rigides pour le CLT).

_	Club :	
	Adresse:	
_	Club :	
	Adresse:	
_	Club :	
	Adresse:	

- Je m'informe auprès de mon vétérinaire sur :
 - L'identification par puce,
 - Le carnet de santé Européen
- Je sais ce qu'est un pedigree.
- Je me renseigne sur le rôle du club de race

Le club de race dont dépend la race CLT est le CBEI², "Club des bergers de l'est et Italiens", qui s'intéresse à une vingtaine de races de chiens de berger.

²http://www.cbei.fr

Et sur les chiens-loups en général

Il existe plusieurs races de chien-loups avec leurs particularités, le CLS (Chien-Loup de Saarloos), le CLT (Chien-Loup Tchécoslovaque), et le AWD (American Wolf Dog). Ces trois races sont différentes par bien des aspects, un brin d'information sur ces trois types de chiens-loups permet souvent de lever des incompréhensions.

- Je sais lesquelles de ces races sont reconnues par les autorités officielles
- Je sais le but premier du CLT, et en quoi la sélection a été différente pour le CLS

Je me renseigne sur les conditions quand j'acquiers un chien

La loi française ne prévoit que peu d'engagement lors de la vente d'un chien, c'est pourquoi bon nombre d'éleveurs prévoient des clauses complémentaires dans les contrats de vente.

2 Quelques temps avant (quelques mois)

Une fois les informations utiles prises en considération, et maintenant informé, il est temps de décider si le CLT est effectivement le chien qui vous convient (et si vous pensez lui convenir), et auprès de quel éleveur vous souhaitez vous engager. Inutile de presser trop cette décision : prendre le temps de choisir à tête reposée votre élevage peut vous procurer plus de confiance et de tranquillité pour la suite, et bien sûr augmenter les chances d'avoir un chien en bonne santé!

Je choisis mon élevage et je lui fais savoir

De nombreux critères permettent de distinguer les meilleurs élevages, en voici quelques-uns.

• L'élevage m'informe en transparence

Tous les élevages ne font pas tous les tests possibles (nanisme hypophysaire, etc.) sur le plan génétique. Mais un élevage qui n'informe pas ouvertement sur les tests qu'il a choisi de faire ou les précautions qu'il prend devrait être pris avec méfiance. Alors qu'un élevage qui annonce ouvertement que le test n'est pas fait a au moins la franchise de montrer ses faiblesses et d'informer des risques

• Le discours de l'éleveur est axé sur le chien et notre adéquation

Le bonheur d'un chien et de son maître dépend de l'adéquation du maître avec la race, le tempérament du chien. Un éleveur consciencieux essaiera (plus ou moins subtilement) de vérifier que vous avez l'énergie, la motivation et la patience pour prendre en charge l'épanouissement d'un CLT.

• Les mariages qu'il choisit sont basés sur la santé et le tempérament des chiots à venir, pas seulement leur aspect.

Il très important que toutes les précautions soient prises pour que les chiots aient le plus de chances possibles de rendre leur famille heureuse et d'être eux-mêmes heureux et en bonne santé. L'allure du CLT ne peut pas être le seul critère, un éleveur responsable prend en compte la santé des reproducteurs pour produire des chiots qui ont aussi peu de chances que possible de poser des problèmes de santé par la suite.

• L'élevage prend en compte la possibilité d'un échec

Dès le jour de l'adoption, le maître est seul responsable de son chien, de son bien-être, de sa santé, et de son équilibre. Toutefois, les éleveurs les plus sérieux peuvent vous aider par la suite : il vous conseilleront sur l'éducation du chien, et parfois même vous assisteront pour replacer le chien, si vous échouez.

• Les contrats proposés protègent l'élevage et me protègent

Rappelons encore que le maître est engagé par l'adoption à assurer la santé, la sécurité, le bien-être et l'équilibre de son chien. Toutefois, le contrat de vente constituera un engagement entre vous et l'éleveur pour atteindre ce but.

Différents engagements peuvent figurer au contrat de vente, en voici quelques exemples. Lisez attentivement les contrats de ventes qui vous sont proposés, et prenez en compte les bénéfices et inconvénients que vous trouvez à chaque engagement. Le cas échéant, ce contrat peut alimenter une conversation avec l'éleveur, qui expliquera les raisons pour lesquelles il prévoit chaque engagement.

 Le maître s'engage à faire stériliser le chien, ou bien, l'éleveur s'engager à faire pratiquer une stérilisation précoce avant l'adoption (pour les chiens destinés à la compagnie).

La stérilisation stabilise le caractère du chien, évite des problèmes de santé, et les portées indésirables. C'est une disposition à l'avantage de l'adoptant, car le chien sera vraisemblablement plus facile à vivre. Elle sert également l'éleveur, en protégeant ses lignées d'une reproduction non contrôlée. **Note**: les particuliers ne sont plus autorisés à faire reproduire leurs chiens "à titre privé", selon le code rural et de la pêche maritime - Article L214-6, c'est une activité d'élevage qui doit être déclarée et est soumise à l'impôt comme aux dispositions vétérinaires.³

- Le maître s'engage à éduquer le chien, à l'emmener en club d'éducation
- Le maître s'engage à passer par l'éleveur au cas où il doive se séparer du chien. L'éleveur s'engage à assister le maître dans cette situation.
 Il y a beaucoup de variations de cet engagement, qui vont de l'aide à trouver un refuge à la reprise du chien (sans remboursement), en passant par la mise en contact avec des familles d'accueil connues de l'éleveur.

³voir également le code rural et de la pêche maritime, Article L215-10 pour les peines encourues.

 Le maître s'engage à faire reproduire le chien, et à céder la première portée à l'éleveur.

Attention, Il s'agit là d'un engagement qui ne protège absolument pas le maître, mais est au bénéfice du seul éleveur. En pratique, le maître est engagé à faire reproduire le chien (dans le cas d'une chienne, d'encadrer la gestation et la mise bas), à en assumer la responsabilité fiscale, et ensuite à céder les chiots –parfois gracieusement– à l'éleveur, qui n'aura plus qu'à tirer le bénéfice financier. Parfois, en demandant le même engagement aux maîtres de ces chiots.

Ne confondez pas cet engagement avec le "contrat d'élevage", qui peut lui ressembler, mais protège les deux parties.

– L'éleveur s'engage sur l'allure du chien à l'âge adulte.
Cet engagement prend son sens pour les chiens destinés aux expositions canines, ou à la reproduction, et n'est donc probablement pas essentiel pour un premier CLT. Il peut couvrir la capacité du chien à être confirmé, la dysplasie et autres "vices rédhibitoires", et définit les éventuelles compensations en cas de défaut du chien.

Cette liste n'est pas exhaustive, des dispositions plus ou moins rares peuvent être portées au contrat de vente. Qu'une disposition du contrat ne figure pas dans ce document (ou l'inverse) ne signifie pas que l'élevage soit forcément peu fiable. Dans tous les cas, lisez en détail le contrat de vente et parlez-en avec l'éleveur en cas de doute.

Je m'engage, et j'engage l'éleveur sur une portée

Avant de s'engager, une dernière étape qui peut faire faire marche arrière : confirmer que l'impression qu'on a eu était la bonne et que l'éleveur choisi est effectivement fiable.

• Si une portée en particulier m'intéresse, je le fais savoir.

Il se peut que l'éleveur déconseille une portée pour certains futurs maîtres, par exemple parce que les petits peuvent avoir besoin d'une socialisation plus pointue que d'autres. Cela est même assez fréquent chez les éleveurs conscients des besoins de leurs chiens et des traits de caractères transmis par la mère. Une autre portée, un autre mariage sera alors conseillé. C'est en général un conseil bienveillant, qui montre aussi que l'éleveur connaît ses chiens et a pris en compte votre tempérament pour tenter de trouver un chiot qui vous conviendra au mieux.

• Je consulte avec l'éleveur les documents attestant la santé des parents, avant de m'engager.

Même si votre confiance est acquise, l'éleveur doit accepter de vous présenter les justificatifs des tests et dépistages pratiqués sur les deux parents.

 $^{^4}$ définis l'article R213-2 du code rural et de la pêche maritime.

- Nanisme hypophysaire : au moins un des parents est sain
 Un mariage entre porteurs sains peut produire des chiots atteints.
- Myélopathie: au moins un des parents est sain
 Différents laboratoires peuvent pratiquer les tests génétiques. Pour la myélopathie comme pour le nanisme hypophysaire, les notations sur les comptes-rendus de dépistage peuvent varier d'un laboratoire à un autre. En tous les cas, il ne faut pas se contenter d'un certificat établi par l'éleveur.
- Dysplasie: aucun des parents n'est classé D.
 Idéalement, les deux parents seraient A/A, mais plusieurs combinaisons sont acceptables. D'une façon générale, un des parents devrait être A/A.
- En cas de doute, je reviens sur mes choix.

Cela demande un courage certain, mais le sacrifice en vaut la peine. Revenir sur son choix d'éleveur si la confiance est mise en doute est parfois nécessaire. En effet, si l'on s'est trompé plus tôt, ce n'est qu'au moment de s'engager mutuellement qu'on peut confirmer si les décisions précédentes étaient justes, et corriger en se tournant vers un autre élevage. Note importante : Ce n'est pas parce qu'un élevage refuse de vous vendre un chiot qu'il est peu fiable ; cela montre au contraire en général que l'éleveur n'a pas cerné en vous ce qui lui semble important pour l'équilibre particulier du CLT. Dans ce cas, c'est plutôt sur le choix de la race par rapport à son propre caractère qu'il faut se remettre en question –surtout si plusieurs éleveurs se rejoignent sur ce point!

Je prépare la maison

L'arrivée du chien est à ce stade une certitude. Il est temps de préparer sa venue, qui surviendra en principe dans les mois à venir.

• Je prévois et je modifie l'aménagement intérieur et extérieur

Beaucoup conseillent de prévoir dès le jeune âge du chien un chenil, à défaut une cage solide et spacieuse pour le chien, dans lequel il sera tranquille et laissera à ses maître un peu de temps pour respirer. C'est le moment de prévoir de tels aménagements, de choisir la place où installer le panier ou le tapis également, à tête reposée avant la "tempête".

La clôture du jardin peut également être vérifiée (et améliorée si besoin), pour s'éviter l'expérience désagréable d'une fugue.

• Je pose les règles de vie

Pour l'équilibre d'un CLT, il est préférable que les règles de vie ne varient pas. En prévoir au moins les grandes lignes à l'avance (heure des repas, quand on interagit avec lui ou non, etc.) et se mettre d'accord avec tous les habitants de la maison. C'est aussi le moment de préparer les enfants aux nouvelles règles qui s'appliqueront dès l'arrivée du chien.

• Je prépare mon emploi du temps

Dans les premiers mois, tout l'apprentissage que fera le chiot est structurant : il porte ses fruits sur la vie entière du chien. Dans la plupart des cas, un atout important pour cela est de se rendre régulièrement en club canin pour travailler avec le chiot sur sa socialisation, son attention et son éducation. Avant d'accueillir le chiot, prévoir le (ou les) créneau(x) hebdomadaire(s) et décider quel membre de la famille participera à ces activités.

3 Le jour de l'adoption

Le grand jour arrivé, et dans la joie d'accueillir le nouveau venu, il ne faut pas oublier quelques points indispensables.

Sans que ce soit nécessairement dû à une malveillance, les documents peuvent se mélanger, ou manquer. Vérifier avec l'éleveur que tout est là (et que les informations sur les documents sont justes) évite de devoir corriger des documents par la suite et simplifie la vie pour tout le monde!

Quelle que soit la raison, un document manquant ou incorrect doit donner lieu à une correction. À vous et à votre éleveur de convenir ensemble de qui se chargera de la faire appliquer : vous êtes engagés ensemble dans cette adoption !

Je vérifie les documents du chiot

• Le pedigree est bien celui de mon chiot

L'administration de la SCC ne tient pas toujours le délai de deux mois, et il se peut que le pedigree soit manquant. Pour pouvoir le réclamer à la Société Centrale Canine par la suite, il faut dans ce cas redoubler de vigilance sur l'exactitude des documents d'identification. Bien entendu dans la majorité des cas, l'éleveur fera suivre le pedigree dès que possible.

- La carte d'identification est disponible
- Le numéro de puce de la carte correspond à mon chien (qu'on vérifie avec un transpondeur)
- Le nom du chien est le bon
- Ce sont bien les parents du chiot qui figurent sur tous ses papiers
- Le test de filiation ADN est fait
 - Les numéros d'identification et les noms correspondent
 - À défaut, les deux parents dont identifiés et leurs numéros d'identification sont portés au pedigree

Pour diverses raisons, certains éleveurs ne pratiquent pas systématiquement les tests de filiation sur les chiots à la naissance. Cela ne pose pas de problème, à condition que les informations génétiques des parents soient connues, pour que le test puisse être fait par le maître en cas de besoin.

• Le contrat de vente correspond à ce qui a été convenu

Par erreur ou par malveillance, le contrat de vente peut vous engager sur des éléments que vous n'avez pas convenu avec l'éleveur (obligation de céder une portée, de participer à des expositions). C'est le dernier moment pour vérifier le contrat de vente qui vous engagera devant la loi.

- Le carnet de santé est au nom et à l'identification du chien
- Les primo vaccinations sont portées au carnet de santé
- Un certificat établi par un vétérinaire me confirme la bonne santé de mon chiot

Je me renseigne sur la santé du chiot

- La stérilisation précoce a-t-elle été faite ?
- Y a-t-il eu des maladies dans l'élevage, des soins à poursuivre, des points de santé à surveiller ?

Même les meilleurs élevages peuvent subir des petits problèmes de maladies. L'important est que les soins vétérinaires aient été apportés, s'il y a des soins à poursuivre, d'en être informé, bien sûr.

Je prépare les démarches indispensables

• Je prévois une enveloppe pour la carte d'identification

La carte d'identification est la preuve de l'enregistrement du chien au fichier des puces, qui permet de relier un chien à son propriétaire. Autant prévoir de suite une enveloppe timbrée pour adresser le changement de propriétaire à la SCC.

4 Ce document...

La dernière version de ce document est disponible sur le site de la check-list⁵, au format HTML. Une version PDF est également téléchargeable.⁶

Ce document est placé par son auteur sous licence Creative Commons By-NC-ND⁷. Il n'est donc pas permis de le modifier, ni de le vendre. Par contre, il vous est permis de le diffuser gratuitement et largement!

⁵http://wdchecklist.github.io/

⁶http://wdchecklist.github.io/check-list-latest.pdf

⁷http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/